

AVIS D'ENQUÊTE

relatif à une enquête parcellaire concernant le projet d'aménagement de la ZAC Port Marianne-République sur la commune de Montpellier, porté par la Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole (SA3M)

En vue de l'aménagement de la ZAC Port-Marianne République sur la commune de Montpellier, il sera procédé du lundi 20 septembre 2021 à 8h30 au vendredi 8 octobre 2021 à 17h30, soit durant 19 jours consécutifs, à une enquête parcellaire.

Le commissaire enquêteur désigné par le Préfet à partir de la liste des commissaires enquêteurs du département de l'Hérault pour conduire cette enquête parcellaire est Monsieur Patrick FERRE, chargé d'études urbanisme, retraité.

Le dossier et le registre d'enquête seront déposées du lundi 20 septembre 2021 à 8h30 au vendredi 8 octobre 2021 à h 17h30 à la mairie de Montpellier, siège de l'enquête, salle d'enquête n° 2 (Hall d'accueil de la mairie), les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Les observations pourront être recueillies :

- * sur le registre d'enquête déposé à la mairie de Montpellier, siège de l'enquête,
- * adresser par écrit au commissaire enquêteur M. Patrick FERRE «Enquête ZAC Port Marianne-République» Hôtel de Ville 1 Place Georges Frêche 34267 Montpellier cedex 2

Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique.

Le commissaire enquêteur recevra les observations lors de ses permanences à la mairie de Montpellier :

- lundi 20 septembre 2021, de 8h30 à 12h30,
- mercredi 6 octobre 2021, de 13h30 à 17h30.

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

Le rapport du commissaire enquêteur, pourra être consulté sur demande pendant un an à la mairie de Montpellier et à la Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole (SA3M), aux heures habituelles d'ouverture des bureaux .